



## Pourquoi le handicap et le climat ?

**Olivia Boonstra, Evan Wicklund, Nicole Collier,  
Dr Susan L. Hardie**



**Suggested Citation:** Boonstra, O., Wicklund, E., Collier, N., & Hardie, S. (2025). Why Disability and Climate. Winnipeg: Employment and Social Development Canada Canadian Centre on Disability Studies (operating as Eviance).

## Préface au projet Broader

Ces dernières années, on a assisté à une multiplication des travaux de recherche, tant universitaires que communautaires, qui mettent en lumière l'impact du changement climatique sur les personnes en situation de handicap, tant au Canada qu'à l'échelle mondiale. En effet, de nombreux chercheurs et militants ont souligné que des interventions systématiques abordant l'intersection entre les expériences des PHS et le changement climatique constituent non seulement une question urgente, mais aussi que les PHS ont été largement omises du discours sur les interventions d'urgence, en particulier en ce qui concerne une participation significative (Bell et al., 2020 ; Brossard, 2024).

Cette note s'inscrit dans le cadre d'une analyse documentaire plus large qui replace cette intersection dans le contexte plus général de la crise du changement climatique. Comme le souligne Brossard (2024), « les changements environnementaux constituent l'un des plus grands défis de notre époque », non seulement parce qu'ils affectent « les communautés et les écosystèmes à l'échelle mondiale », mais aussi parce qu'ils touchent de manière disproportionnée les populations rendues vulnérables (p. 5). Il est important de noter que ces impacts ne sont pas ressentis de la même manière par tous. En effet, des études ont mis en évidence « des taux de mortalité plus élevés chez les personnes en situation de handicap que chez les autres lors de catastrophes naturelles et d'événements météorologiques extrêmes », et les personnes en situation de handicap ont plus de mal à accéder aux aides dont elles ont besoin (cité dans Bell et al., p. 683). De plus, comme le démontrent Jodoin et ses collègues (2020), la pauvreté, le genre, l'âge et les attitudes discriminatoires augmentent tous le risque de dangers environnementaux pour les personnes en situation de handicap.

L'augmentation des risques liés au changement climatique concerne également les taux de mortalité. Le changement climatique a déjà des répercussions négatives sur la santé, et les scénarios climatiques prévus continueront d'entraîner une aggravation des effets sur la santé, tels que les troubles de santé mentale, les traumatismes et les maladies (Eriksen et al., 2021 ; Jodoin et al., 2023 ; Prall et al., 2023). À mesure que les phénomènes liés au changement climatique s'intensifient à travers le monde sous de nombreuses formes, telles que les inondations, les incendies, le froid et la chaleur extrêmes, de nombreux problèmes continueront de se poser, tels que la malnutrition due à une production alimentaire limitée, les difficultés liées à la relocalisation et l'inaccessibilité des systèmes de santé.

Il est donc nécessaire que les pouvoirs publics et les communautés apportent une réponse systématique aux répercussions des catastrophes sur les personnes en situation de handicap et qu'ils examinent les nuances entre le discours sur le changement climatique et celui sur le handicap — en particulier, les ressources destinées aux personnes en situation de handicap, qui sont actuellement insuffisantes, et les appels à l'action lancés par les diverses communautés de personnes en situation de handicap, qui n'ont pour l'essentiel pas été pris en compte. Comme l'affirment Jodoin et al. (2023), alors que les personnes en situation de handicap « se font de plus en plus

entendre pour attirer l'attention sur la manière dont elles sont touchées de manière disproportionnée par le changement climatique », il est nécessaire de « veiller à ce que les droits des personnes en situation de handicap soient respectés, protégés et mis en œuvre dans les solutions climatiques », conformément à la Déclaration des Nations Unies relative aux droits des personnes en situation de handicap de 2010 et à d'autres traités connexes (p. 1). Dans cette note, nous expliquons pourquoi les mouvements en faveur des personnes en situation de handicap et ceux pour le climat doivent être considérés conjointement, et soulignons la nécessité d'une collaboration accrue entre ces secteurs.

## **Pourquoi mettre l'accent sur le handicap et la justice climatique ?**

Nous savons que le changement climatique touche tout le monde à l'échelle mondiale et qu'il continuera de le faire. Nous savons également que ces effets ne sont pas répartis de manière uniforme et que les personnes déjà en situation de vulnérabilité seront touchées de manière disproportionnée (Hall, 2014). Les personnes en situation de handicap se retrouvent souvent en situation de précarité à cause de la société, ce qui les rend plus vulnérables aux effets du changement climatique. C'est ce qu'on appelle la précarité climatique, dans laquelle les groupes marginalisés sont exposés à un risque accru d'impacts climatiques négatifs en raison des barrières sociales, économiques et politiques existantes (Bell et al., 2024 ; Waite, 2009). Par exemple, les taux de pauvreté parmi les personnes en situation de handicap sont bien plus élevés que ceux de la population générale (Jodoin et al., 2020). Cela peut conduire les personnes en situation de handicap à vivre dans des zones qui sont : plus vulnérables aux impacts climatiques, disposent de moins de ressources pour s'adapter et faire face aux changements climatiques ou aux situations d'urgence, et qui limitent leur capacité à se déplacer vers des zones plus sûres (Jodoin et al., 2020 ; Stein et al., 2024 ; Vig & Dwivedi, 2024). Ces problèmes peuvent être exacerbés car les personnes en situation de handicap ont souvent des besoins d'accessibilité qui rendent difficile la réponse aux situations d'urgence. Par exemple, certaines personnes en situation de handicap ont des besoins en matière d'accessibilité (par exemple, des ventilateurs, des fauteuils roulants) qui rendent difficile l'accès aux ressources et l'évacuation de leurs locaux en cas d'urgence climatique, en particulier si aucun plan n'est en place (Gaskin et al., 2017, Jodoin et al., 2020, King & Gregg, 2021). Ce ne sont là que quelques exemples qui montrent pourquoi il est important que les mouvements en faveur des personnes en situation de handicap et de la justice climatique travaillent ensemble.

## **Éco-capacitisme**

Lorsqu'on examine les liens entre le changement climatique et le handicap, il est important de prendre en compte un terme particulier : l'éco-capacitisme. Inventé par Gregor Wolbring (2013), ce concept désigne la manière dont le mouvement pour le climat exclut les points de vue des personnes en situation de handicap, que ce soit dans le militantisme climatique, les politiques publiques ou la planification d'urgence. Cela conduit souvent à des solutions climatiques qui excluent davantage les personnes en situation de handicap et créent de nouveaux obstacles.

Cela tient également au fait que les mouvements pour le climat s'intéressent souvent à la manière dont le changement climatique peut entraîner un handicap chez les personnes non handicapées, tout en accordant moins d'attention à son impact sur les personnes en situation de handicap (Gaskin et al., 2017 ; Salvatore & Wolbring, 2021). De plus, cette « peur du handicap » est un thème qui va à l'encontre du mouvement pour les droits des personnes en situation de handicap, qui considère le corps handicapé non pas comme un problème à résoudre, mais à la fois comme une construction sociale et une identité à célébrer (Stienstra, 2020). Il s'agit là d'un exemple des « tensions » qui peuvent surgir lorsqu'on tente d'intégrer les droits des personnes en situation de handicap et la justice dans les mouvements pour le climat.

## **Tensions entre la lutte contre le changement climatique et les droits des personnes en situation de handicap**

Si les initiatives de lutte contre le changement climatique et les droits des personnes en situation de handicap partagent l'objectif commun d'assurer un monde durable, équitable et plus sûr pour tous, des tensions existent entre ces deux discours. Cela s'explique notamment par le fait que les expériences vécues par les personnes en situation de handicap sont souvent complexes, diverses et changeantes. Les personnes en situation de handicap peuvent avoir besoin d'aides individuelles qui peuvent sembler en contradiction avec les initiatives écologiques, telles que le recours à des produits en plastique jetables comme les pailles, le besoin de moyens de transport individuels ou des besoins alimentaires spécifiques (International Disability Alliance, 2021 ; Ortiz, 2023 ; Salvatore & Wolbring, 2021). Les chercheurs et les militants qui travaillent sur les questions de handicap ont attiré l'attention sur ce problème et nous invitent généralement à prendre en compte les nuances des intersections entre les droits des personnes en situation de handicap et l'action climatique (Bell et al., 2020).

Il est important d'aborder ces tensions car ces questions peuvent conduire à l'exclusion des personnes en situation de handicap des mouvements pour le climat. Par exemple, mettre fortement l'accent sur les actions individuelles (comme l'utilisation de pailles en plastique) sans tenir compte de la diversité des besoins et de l'accessibilité peut donner aux personnes en situation de handicap l'impression qu'elles mènent une action climatique « de manière incorrecte » (Cram et al., 2022 ; Salvatore & Wolbring, 2021). De plus, les mouvements environnementaux sont souvent perçus comme des mouvements de jeunes, en bonne forme physique et valides, ce qui signifie que les personnes en situation de handicap peuvent ne pas se reconnaître dans ces espaces (Dietz, 2020). Dans certains cas, la peur du handicap est utilisée pour tenter de motiver les personnes non handicapées à agir en faveur de l'environnement (Bell et al., 2024). S'il est important de communiquer sur les dangers potentiels du changement climatique, utiliser ainsi la peur du handicap peut conduire à une exclusion accrue des personnes en situation de handicap et occulter la nécessité d'un plaidoyer systémique intersectionnel et intersectoriel

Enfin, pour certaines personnes en situation de handicap, l'activisme et les campagnes en ligne peuvent constituer la voie la plus accessible pour s'engager dans le débat sur le changement climatique, mais cela est souvent considéré comme « insuffisant » (Salvatore & Wolbring, 2021). Si certaines actions en ligne peuvent être qualifiées de pure mise en scène et d'inefficaces par certains, rejeter ces contributions revient à ignorer l'utilité des réseaux sociaux et le renforcement des liens virtuels. Offrir aux personnes de multiples façons de s'engager dans les mouvements est un moyen efficace et puissant de garantir une meilleure accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Ces tensions ne signifient pas que les personnes en situation de handicap ne sont pas impliquées dans l'action climatique, mais les groupes et les défenseurs de l'action climatique devraient réfléchir à des moyens de rendre leur travail plus accessible et collaborer délibérément avec les personnes en situation de handicap et les organisations de personnes en situation de handicap (OPH) pour mieux comprendre comment y parvenir. Il est important de prendre en compte ces tensions pour mieux cerner les domaines où davantage d'efforts et d'attention pourraient être nécessaires alors que nous œuvrons à renforcer la collaboration entre ces mouvements.

## **Intérêts communs et axes de solidarité**

Malgré (et parfois grâce à) les tensions évoquées plus haut, il existe de nombreux intérêts communs et axes de solidarité entre les mouvements en faveur des personnes en situation de handicap, du climat et d'autres droits humains. Il est tout aussi important de prendre en compte ce que ces mouvements ont en commun et d'explorer leurs objectifs partagés. La solidarité est essentielle — et l'un des thèmes qui est ressorti de nombreuses lectures était l'idée que « personne ne doit être laissé pour compte » lorsqu'on aborde le discours sur la défense de la cause climatique (Eriksen et al., 2021 ; Organisation internationale du travail, 2019 ; Mac-Seing, 2023 ; Makuyana & Dube, 2024). De plus, il y a beaucoup à apprendre des personnes en situation de handicap elles-mêmes sur les solutions potentielles au changement climatique (Osborne, 2023).

L'agriculture est un domaine important pour la solidarité. Le travail lié à la production alimentaire peut être dangereux en raison des interactions risquées avec le bétail et les machines lourdes, ainsi que de l'exposition aux pesticides et aux produits chimiques (Von Essen & McCurdy, 1998). De plus, la précarité du travail peut entraîner un stress et une pression élevés pour les agriculteurs. Cela peut avoir un impact négatif sur les travailleurs agricoles en situation de handicap et peut aggraver ou provoquer un handicap chez les travailleurs du secteur alimentaire (Cram et al., 2022). Nous n'évoquons pas cette question parce que le handicap est quelque chose à craindre, mais plutôt en raison des répercussions que cela peut avoir sur des travailleurs déjà en situation de précarité. Par exemple, ces problèmes cumulés ont contribué à la plus grande vague de suicides d'agriculteurs de l'histoire en Inde (Cram et al., 2022). C'est pourquoi la souveraineté alimentaire et le travail agricole doivent être considérés non seulement sous l'angle de l'environnement, mais aussi sous celui du handicap et des droits des travailleurs. Cela rejoint également d'autres mouvements sociaux, comme le

mouvement pour les droits des migrants, car les migrants constituent la majorité des travailleurs agricoles (Von Essen & McCurdy, 1998).<sup>1</sup>

La souveraineté alimentaire et le travail des migrants sont des exemples importants de terrains d'entente possibles non seulement entre les mouvements pour la justice climatique et la justice pour les personnes en situation de handicap, mais aussi pour d'autres mouvements de défense des droits humains. Il existe de nombreux terrains d'entente importants pour la collaboration et la solidarité, et l'un des plus urgents est peut-être la nécessité de résister au militarisme et au colonialisme persistant. Les études sur le handicap et les études environnementales explorent de plus en plus la dégradation et l'affaiblissement des personnes et des environnements causés par le militarisme et le colonialisme mondiaux (Paur, 2017 ; Ray & Sibara, 2017). Il est important de considérer ces formes de préjudice comme étant systématiquement interconnectées, en particulier lorsque ces questions sont individualisées. Par exemple, Cram et ses collègues examinent le terme « charge corporelle », qui met l'accent sur l'accumulation de substances chimiques dans le corps due à des facteurs environnementaux, ce qui met en évidence la question environnementale <sup>2</sup>plutôt que sociale (Cram et al., 2022).

L'un des enseignements majeurs tirés de la littérature est que les pratiques d'extraction et d'exploitation des ressources et de la main-d'œuvre causent des dommages à l'environnement, et que nous devons nous considérer comme faisant partie intégrante de cet environnement, et non comme des entités distinctes qui subissent elles aussi ces dommages. Par exemple, Bell et ses collègues (2024) décrivent la solastalgie comme la perte du sentiment d'appartenance, d'identité et l'état de détresse qui peuvent survenir lorsque les environnements commencent à changer ou à se dégrader (p. 57). Les auteurs comparent ce phénomène aux sentiments qui peuvent surgir lorsque le corps change ou que les déficiences s'aggravent. Cela nous rappelle non seulement que nous faisons partie de la nature et que nous partageons des vulnérabilités similaires, mais souligne également que les personnes en situation de handicap ont des contributions très précieuses à apporter aux mouvements environnementaux. Comme l'affirment les auteurs, les personnes en situation de handicap possèdent une expérience et des compétences « ...liées à l'anticipation, à la planification d'urgence, à la débrouillardise, à l'ingéniosité et à la capacité de vivre dans des limites restreintes » qui peuvent éclairer les politiques et les pratiques en matière d'adaptation et d'atténuation (Ibid., p. 57).

---

<sup>1</sup> Pour plus d'informations sur le mouvement de défense des droits des migrants, rendez-vous sur <https://migrantrights.ca/>

<sup>2</sup> Pour plus d'informations sur la charge corporelle, consultez notre fiche « Définitions » pour en obtenir une définition complète.

Osborne (2023) pousse cette idée plus loin, en soutenant que nous avons beaucoup à apprendre des groupes marginalisés qui sont rendus vulnérables depuis des décennies. Osborne soutient que nous devrions militer pour des environnements de travail et de vie sûrs et durables sans renforcer la dépendance vis-à-vis des États ou des gouvernements qui ont contribué au changement climatique, et/ou ignorer les recherches indiquant la nécessité de lutter contre le changement climatique. Sur cette base, Osborne suggère de se tourner vers ceux qui ont longtemps été ignorés et opprimés par les systèmes en place. S'appuyant sur les travaux d'auteurs crip et féministes intersectionnels comme Johanna Hedva et Audre Lorde, Osborne postule que « les théories crip, queer et antiracistes de la prise en charge sont particulièrement importantes si nous nous intéressons aux pratiques de prise en charge et de survie de ceux qui, “n’étaient pas censés survivre, car ce monde a été construit contre leur survie” » (2023, p. 241). Ces expériences vécues vont également au-delà des pratiques de soins, car les groupes marginalisés et opprimés (c'est-à-dire les peuples des Premières Nations, les personnes de couleur, les personnes en situation de handicap, les personnes 2SLGBTQ+) ont également tendance à se trouver en première ligne des luttes pour la justice (Cram et al., 2022 ; Osborne, 2023).

## **Perspectives d'avenir**

Sachant qu’il existe tant d’intérêts communs et de points de convergence pour la solidarité, il est essentiel de mettre en place des cadres et des pratiques qui reflètent la complexité de ces enjeux et visent à relier les mouvements œuvrant pour des objectifs communs. La littérature nous a permis de constater qu’il existe plusieurs concepts pertinents visant à englober et à relier ces luttes, qui seront expliqués dans cette section : un cadre de justice climatique pour les personnes en situation de handicap ; le développement résilient au changement climatique ; et le concept de « reconstruire en mieux ». Ces concepts sont expliqués ci-dessous.

Un cadre de justice climatique pour les personnes en situation de handicap reconnaît que les personnes en situation de handicap sont des acteurs importants dans le domaine du climat et que leurs expériences vécues et leur expertise sont façonnées par leur handicap, leur origine ethnique, leur genre, leur identité sexuelle et d’autres catégories sociales, ainsi que par les systèmes sociétaux avec lesquels elles interagissent (Stein et al., 2024). Ce cadre met l’accent sur l’importance de l’intersectionnalité, des droits humains, de l’interdépendance et de la gestion responsable de l’environnement, avec pour objectif ultime un environnement sûr et durable pour tous (Stein et al., 2024).

Le développement résilient au changement climatique vise le développement durable, en particulier en matière d’utilisation de l’énergie, afin de favoriser le bien-être des personnes et de la planète. Cela inclut des actions telles que la réduction des émissions de gaz à effet de serre, et ce, de manière à renforcer la capacité des populations à agir pour le climat grâce à la justice sociale et économique (Schipper et al., 2022 ; Stein et al., 2024).

Contrairement à un cadre de justice climatique axé sur le handicap, le développement résilient au changement climatique ne se concentre pas sur une perspective du handicap, mais examine plutôt de manière plus large comment maximiser le potentiel des initiatives de justice sociale. Nous reconnaissons l'importance du mouvement pour la résilience climatique ; cependant, il est important de mettre en évidence les points de convergence entre ces deux approches. Stein et ses collègues (2024) soutiennent que le fait de ne pas inclure explicitement et intentionnellement le handicap dans les approches de justice climatique constitue une occasion manquée, car les études sur le handicap remettent en question depuis plusieurs années notre façon de concevoir la vulnérabilité et l'interconnectivité. Plus précisément, les mouvements en faveur des personnes en situation de handicap ont mis en lumière la manière dont la vulnérabilité est créée par des systèmes et des politiques qui excluent et privent de droits.<sup>3</sup>

Enfin, « reconstruire en mieux » fait généralement référence à l'utilisation des phases de reconstruction après une catastrophe pour améliorer l'accessibilité et la durabilité des infrastructures et des systèmes sociaux, dans le but d'accroître la résilience des communautés et des nations au sens large (Jodoin et al., 2020, p. 43). Jodoin et ses collègues (2020) soulignent que cette approche doit être poussée plus loin, en particulier en ce qui concerne le handicap et l'action climatique, car à mesure que nous nous affranchissons de la dépendance aux combustibles fossiles, nous devons le faire d'une manière qui favorise la justice et l'inclusion pour tous.

Dans l'ensemble, bon nombre des articles que nous avons examinés suggèrent que les personnes en situation de handicap doivent être impliquées de manière significative dans l'action climatique à tous les niveaux, et qu'il est nécessaire de collaborer avec les organisations de personnes en situation de handicap (Calgaro, 2021 ; International Disability Alliance, 2021 ; Stein et al., 2024). Cela garantit que l'expertise et les expériences vécues des personnes en situation de handicap sont respectées et prises en compte ; cela est particulièrement important car les personnes en situation de handicap ont été historiquement (et continuellement) exclues de ces discussions.<sup>4</sup>

---

<sup>3</sup> Pour plus d'informations, consultez notre note d'information intitulée « Vulnérabilité et résilience : le climat et le handicap ».

<sup>4</sup> Pour plus d'informations sur les pistes à explorer, consultez notre note d'information intitulée « Stratégies et solutions climatiques ».

## Références

- Bell, S. L., Jodoin, S., Bush, T. N., Crow, L., Eriksen, S. H., Geen, E., Keogh, M., & Yeo, R. (2024). Beyond the single story of climate vulnerability: Centering disabled people and their knowledges in “care-full” climate action. *International Journal of Disability and Social Justice*, 4(2), 48-70.
- Brossard, L. (2024). *Women with Disabilities and Climate Change*, ONG Inclusive. Available at: <https://onginclusiva.org/wp-content/uploads/2024/08/Women-with-Disabilities-and-Climate-Change.pdf>.
- Calgaro, E. (2021). Climate Disaster Risk, Disability, and Resilience. *Current History*, 120(829), 320–325. <https://doi.org/10.1525/curh.2021.120.829.320>
- Cram, E., Law M.P., Pezzullo, P. (2022). Crippling Environmental Communication: A Review of Eco-Ableism, Eco-Normativity, and Climate Justice Futurities. *Environmental Communication* 16(7), 851-863.
- Dietz, T., Shwom, R. L., & Whitley, C. T. (2020). Climate Change and Society. *Annual Review of Sociology*, 46(Volume 46, 2020), 135–158. <https://doi.org/10.1146/annurev-soc-121919-054614>
- Eriksen, S., Grøndahl, R., & Sæbønes, A. (2021). On CRDPs and CRPD: why the rights of people with disabilities are crucial for understanding climate-resilient development pathways. *Lancet Planet Health*, 5, 929-939.
- Gaskin, C. J., Taylor, D., Kinnear, S., & Mann, J., Hillman, W., & Moran, M. (2017). Factors associated with the climate change vulnerability and adaptive capacity of people with disability. *Weather, Climate, and Society*, 9(4), 801-814. DOI: 10.1175/WCAS-D-16-0126.1
- Hall, K. Q. (2014). No failure: Climate change, radical hope, and queer crip feminist eco-future. *Radical Philosophy Review*, 17(1), 203–225. <https://doi.org/10.5840/radphilrev201432614>
- International Disability Alliance. (2021). *Disability inclusive climate action COP26 advocacy paper: Towards COP26: Enhancing disability inclusion in climate action*. [https://www.internationaldisabilityalliance.org/sites/default/files/cop26\\_advocacy\\_paper\\_0.pdf](https://www.internationaldisabilityalliance.org/sites/default/files/cop26_advocacy_paper_0.pdf) 9
- International Labour Organization. (2019). *Persons with disabilities in a just transition to a low-carbon economy*, 1-12. [https://doi.org/10.1163/9789004322714\\_cclc\\_2019-0196-534](https://doi.org/10.1163/9789004322714_cclc_2019-0196-534)

- Jodoin, S., Buettgen, A., Groce, N., Gurung, P., Kaiser, C., Kett, M., Keogh, M., Macanawai, S., Muñoz, Y., Powaseau, I., Stein, M. A., Stein, P. J. S., & Youssefian, E. (2023). Nothing about us without us: The urgent need for disability-inclusive climate research. *Plos Climate*, 2(3), 1-3.
- Jodoin, S., Lofts, K. A., & Ananthamoorthy, N. (2020). A Disability Rights Approach to Climate Governance. *SSRN Electronic Journal*.  
<https://doi.org/10.2139/ssrn.3610193>
- King, M. M., & Gregg, M. A. (2021). Disability and climate change: A critical realist model of climate justice. *Sociology Compass*, 16(1), 1-16.
- Mac-Seing, M. (2023). The climate crisis: Unpacking the intersectional implications of 'leaving no one behind.' *Global Health Promotion*, 30(3), 3–5.  
<https://doi.org/10.1177/17579759231199934>
- Makuyana, T., & Dube, K. (2024). *Mapping disability and climate change knowledge base in Scopus using bibliometric analysis*. <https://doi.org/10.4102/ajod.v13i0.1339>
- Ortiz, N. (2023). *Rituals for Climate Change: A Crip Struggle for Ecojustice*. Punctum Books. <https://www.jstor.org/stable/jj.6879795>
- Osborne, N. (2023). *Collective care and climate repair*. *Dialogues in Human Geography*, 13(2), 240-243. <https://doi.org/10.1177/20438206221144828>
- Prall, M., Olazabal, M., & Lehmann, M. (2023). Socio-economic projections in urban climate change adaptation planning: Practices and prospects for just adaptation. *Habitat International*, 142, 1-12.
- Puar, J. K. (2017). *The Right to Maim: Debility, Capacity, Disability*. Duke University Press. <https://doi.org/10.2307/j.ctv11314kc>
- Ray, S. J., Sibara, J., & Alaimo, S. (2017). Introduction. In S. J. Ray & J. Sibara (Eds.), *Disability Studies and the Environmental Humanities: Toward an Eco-Crip Theory* (pp. 1–26). University of Nebraska Press. <https://doi.org/10.2307/j.ctt1p6jht5.4>
- Salvatore, C., & Wolbring, G. (2021). Children and Youth Environmental Action: The Case of Children and Youth with Disabilities. *Sustainability*, 13(17), Article 17.  
<https://doi.org/10.3390/su13179950>
- Schipper, E.L.F., A. Revi, B.L. Preston, E.R. Carr, S.H. Eriksen, L.R. Fernandez-Carril, B.C. Glavovic, N.J.M. Hilmi, D. Ley, R. Mukerji, M.S. Muylaert de Araujo, R. Perez, S.K. Rose, and P.K. Singh, 2022: Climate Resilient Development Pathways. In: *Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* [H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, M. Tignor, E.S. Poloczanska, K.

Mintenbeck, A. Alegría, M. Craig, S. Langsdorf, S. Löscke, V. Möller, A. Okem, B. Rama (eds.]. Cambridge University Press, Cambridge, UK and New York, NY, USA, pp. 2655– 2807, doi:10.1017/9781009325844.027.

Stienstra, D. (2020). *About Canada: Disability Rights*. (2nd edition). Winnipeg. Fernwood Publishing.

Stein, P. J. S., Stein, M. A., Groce, N., Kett, M., Akyeampong, E. K., Alford, W. P., Chakraborty, J., Daniels-Mayes, S., Eriksen, S. H., Fracht, A., Gallegos, L., Grech, S., Gurung, P., Hans, A., Harpur, P., Jodoin, S., Lord, J. E., Macanawai, S. S., McClain- Nhlapo, C. V., ... Van Susteren, L. (2024). Advancing disability-inclusive climate research and action, climate justice, and climate-resilient development. *The Lancet Planetary Health*, 8(4), e242–e255. [https://doi.org/10.1016/S2542-5196\(24\)00024-X](https://doi.org/10.1016/S2542-5196(24)00024-X)

Von Essen, S. G., & McCurdy, S. A. (1998). Health and safety risks in production agriculture. *The Western journal of medicine*, 169(4), 214–220.

Waite, L. (2009). A place and space for a critical geography of precarity? *Geography Compass*, 3(1). 412-433 (21).